



LE MORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 139 – Avril 2012

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
10 rue Girardin
13007 Marseille
<http://www.mslc.fr>

Initiation chez les Morses

Les Morses ont une véritable culture de l'hospitalité qu'on se le dise ! Et ils savent faire honneur à leur réputation comme cela a été le cas samedi 7 avril.

C'est le Codep 13 qui a « investi » les locaux et le quai pour une journée de formation « initiateur de club » - examen « blanc » à 1 mois et demi de l'examen final qui aura lieu à Niolon (UCPA).

Sous la houlette de Bruno Catania (E4 et futur Instructeur Régional), 12 stagiaires encadrés par 9 moniteurs ont « planché » sur les sujets de pédagogie pratique et de pédagogie organisationnelle.

Timing précis pour que chaque « initiateur » prépare le sujet qu'il avait tiré au sort, fasse la présentation au jury, puis à « l'élève » pour la péda pratique ...

Un seul hic, le vent du Sud qui a rendu la calanque impraticable à tout le monde a « joué » dans le port où la visibilité était inexistante.



Texte: Véronique Gielly
Photos: François Scorsonelli

De quoi vérifier les capacités d'adaptation des futurs formateurs !

La terrasse a servi de base pour les ateliers de péda organisationnelle - avant et après le repas de midi !!! Le barbecue a été apprécié.

Notre infatigable conteur Jean-Claude a pu régaler de « l'histoire de l'indien » un public très averti. La pause détente avant de retourner à des sujets plus philosophiques...

Une journée bien remplie au club puisque nos plongeurs ont pu s'immerger à Caramasseigne. Une équipe a fini la journée sur le terrain de boules.

Bref, notre section assure en Sport, Loisir et Culture ...



Nouveautés, Nouveautés ?...

Nous venons de recevoir les nouvelles Stabs Nenrod, avec décomprimètre à membrane, matériel très peu usagé comme vous pouvez le découvrir sur les photos.

Il n'en est pas de même pour les outils trouvé par Lucien, alors qu'il venait de démonter la jauge d'essence sur le Suscle 2.

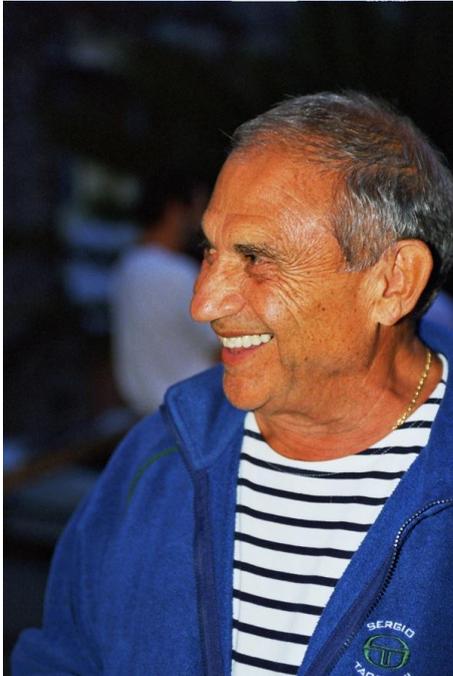
Heureusement que nous n'en ayons pas eu besoin, en cas de panne !...

Texte et photos: Jean-Claude Eugène





Hommage à Albert Falco



Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22, Bebert Falco s'est éteint.

Le Capitaine de la calypso



Titi Léandri, Bebert Falco, André Laban, Robert Pollio, Paul Gavari, Raymond Coll, xx, Pierre Martin Laval.

Tous présents pour les 50 ans du Grand Congloue , organisé par Robert Pollio et Brigitte Scorsonelli et Ludovic Salvariello pour la partie plongée.



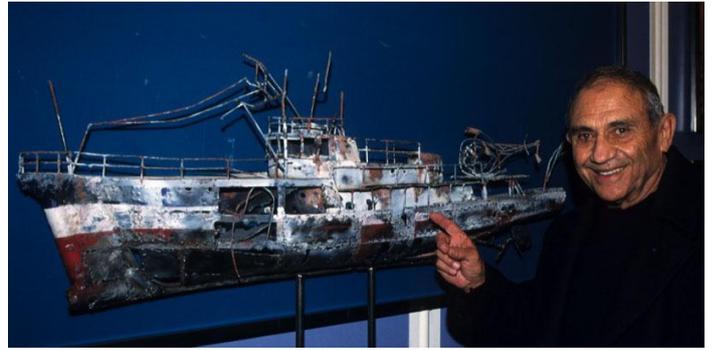
Pour ma part je garde en mémoire ce dernier repas à Sormiou après une plongée sur l'impérial du large, et notre discussion sur le futur parc des calanques.



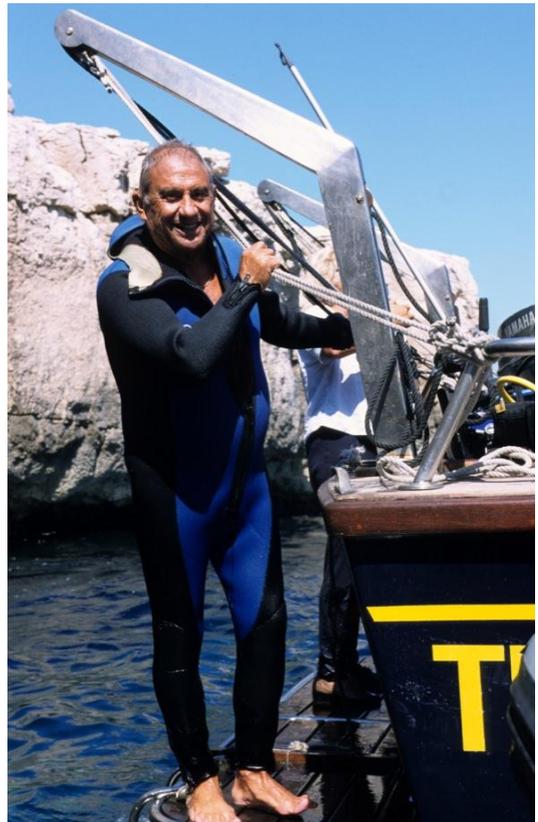
Nous nous souviendrons de son sourire quand Gégéne lui remet le tee-shirt avec le morse sur le cœur.

Le 9 Mai au matin par la mer, sa femme Maryvonne, dispersera ses cendres dans sa calanque de Sormiou.

Texte et photos: François Scorsonelli



Et membre d'honneur du club comme une partie de anciens de ce fameux navire qui nous a tant fait rêver.



Voilà Bebert tout notre club te rend Hommage

Code du sport version III

Le code du sport version 2012 en est à sa troisième version. Ne nous plaignons pas, car ce rectificatif ne s'est pas fait attendre, et notre Président Jean Louis Blanchard a été entendu, les points très problématiques et controversés ont été solutionnés :

- Le PN 20 disparaît : les profondeurs NITROX dépendent du mélange utilisé, et de la qualification air du plongeur.
- Le TRIMIX normoxique est étendu à 70m et le DP peut être un E3 en enseignement jusqu'à 40m, ou en explo jusqu'à 70. Au-delà, le DP doit être E4.
- La fiche de sécurité n'est plus obligatoire en milieu artificiel de moins de 6m.
- Pour la pratique de l'apnée entre 0 et 6m, il faut un plan de secours, un moyen de communication (VHF si utilisation d'un bateau), et une fiche d'évacuation.
- Le rôle de l'exploitant (ou du Président du club) a été précisé dans le cas des plongées entre P3 sans DP, à une profondeur maximale de 40m. Il est informé du choix du site et il entérine l'organisation mise ne œuvre.
- Il n'est plus possible d'ajouter plusieurs N4 dans une palanquée, mais seulement un seul.

Vous pouvez dès à présent consulter [cet arrêté modificatif](#) sur le site du comité de la CTR, de même, vous trouverez [le texte consolidé](#) mis en forme par la CTN, tel qu'il est intégré dans le Manuel de Formation Technique.

Le diaporama d'information va également être modifié. Il est applicable dès maintenant.

Jean-Pierre Parcy d'après la newsletter de la CTR